



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



ARR N° 14734*03

16 AOUT 2018

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13 août 2018

Dossier complet le :

20 août 2018

Préfecture de la Réunion
Direction des Relations Externes
N° d'enregistrement : de Vie

F.974.12.P00219

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un ouvrage de franchissement sur le chemin Barbier - Bras Pétard - Commune de Bras-Panon

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Bras-Panon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Daniel GONTHIER

RCS / SIRET

2 1 9 7 4 0 0 2 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a) Infrastructures routières (pont permettant la circulation de véhicules à moteurs)	Construction d'un ouvrage de franchissement de la ravine Bras Panon en lieu et place du radier existant et reconstitution complète de la chaussée sur ouvrage (voie communale).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place d'un ouvrage en lieu et place du radier existant franchissant la ravine Bras Panon.

Le programme de construction comprend :

- Les travaux forestiers de débroussaillage et d'abattage de la végétation présente sur l'emprise des travaux de terrassements,
- La démolition du radier,
- les travaux de terrassement du lit et des berges de la ravine sur un linéaire de 100m,
- La construction d'un ouvrage de franchissement par la mise en place de 4 dalots béton : largeur 3.00m, hauteur 2.50m,
- La construction de la chaussée et des bordures de trottoirs,
- L'exécution des fouilles et tranchées,
- La mise en œuvre des caniveaux béton de récupération des eaux pluviales,
- La mise en place des équipements de sécurité (parapet, garde-corps).

4.2 Objectifs du projet

Le chemin Barbier traverse la ravine Bras Panon par un ouvrage de type radier. Lors d'événement pluvieux importants, ce radier est submergé, ce qui entraîne un enclavement de la zone d'étude et notamment des zones agricoles situées à proximité.

De plus, en aval immédiat du radier, un seuil formant une chute d'environ 1m de hauteur représente un obstacle à la continuité écologique (piscicole et transit sédimentaire).

Au regard de l'enclavement engendré par la submersion de ce radier et des problèmes d'inondation observés sur le secteur d'étude, la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la ravine est nécessaire de même que le reprofilage du lit de la rivière.

Le projet doit permettre de résoudre à la fois les problèmes d'enclavement dus à la submersion du radier et restaurer la continuité écologique au droit de cet ouvrage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent tout d'abord à terrasser le lit et les berges de la ravine Bras Panon. Afin de restaurer la continuité écologique au droit de l'ouvrage, le profil en long de la ravine Bras Panon sera repris sur 100m linéaire selon une pente d'environ 1%. Les matériaux terrassés, constitutifs du lit mineur, seront mis en dépôt temporairement puis réutilisés pour reconstituer le fond du lit de la rivière.

La suite des travaux prévoit l'effacement du radier actuel sous dimensionné, entraînant des risques d'inondations de part et d'autre, provoquant un engrèvement à l'amont et pouvant s'obstruer en cas d'embâcles.

Ce dimensionnement conduit à la section hydraulique suivante :

- La mise en œuvre de 4 dalots béton,
- Une largeur en fond de 3m par dalot soit 12m au total,
- Une hauteur de 2.50m.

La traverse supérieure étant destinée au passage routier, les mesures d'équipement adéquat seront prises en temps voulu afin d'assurer la sécurité des usagers. Les avantages d'un tel ouvrage sont leur mise en œuvre relativement facile et leur coût moins élevé qu'un ouvrage d'art classique.

Les ouvrages sont suffisamment dimensionnés en crue décennale. Toutefois, pour des crues supérieures, l'ouvrage et la route seront submergés comme en l'état actuel. Le projet respecte le principe de non-aggravation du risque inondation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aménagements envisagés permettent une amélioration des conditions hydrauliques sur la zone d'étude. En effet, actuellement le radier de la ravine Bras Panon est submergé pour des pluies d'occurrence fréquente. Un seuil d'environ 1m de hauteur en aval immédiat de l'ouvrage représente également un obstacle vis-à-vis de la continuité écologique.

L'ouvrage mis en place permettra de maintenir la circulation des riverains et différents usagers jusqu'à la crue décennale. Il permettra le désenclavement du secteur d'étude et la sécurisation des usagers.

Il restaurera également le transit sédimentaire ainsi que la continuité piscicole.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	2 000 m ²
Longueur du périmètre d'intervention	100 mètres
Largeur du périmètre d'intervention	20 mètres
Section hydraulique de l'ouvrage	4 dalots de 3.00m x 2.50m soit 30m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lit de la ravine Bras Panon
Domaine Public Fluvial (DPF)
Commune de Bras Panon

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 3 6° 0 1' 4 7 "93 Lat. 7 6° 7 7' 3 1 "27

Point d'arrivée :

Long. 3 6° 1 0' 1 3 "256 Lat. 7 6° 7 7' 8 5 "879

Communes traversées :

Bras Panon (97412)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'aménagement se trouve dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I et II.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à une altitude de 83 à 92 m NGR.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bras Panon est une commune se trouvant sur le littoral de la cote Nord Est de l'île.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bras Panon dispose d'un Plan de Prévention des Risques inondation approuvé le 23 février 2004 avec un Porté à Connaissance d'aléa inondation et de Mouvement de terrain validé le 7 octobre 2015. Le PPRN a récemment été approuvé sur la commune de Bras Panon le 7 octobre 2015.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de terrassements en déblais représente environ 1000 m3 de matériaux. Une partie de ces matériaux sera remis en place au sein du lit mineur afin de reconstituer le substrats de la rivière.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux ont lieu au droit du radier du chemin Barbier sur la ravine Bras Panon ainsi que 400m en amont de l'échangeur. Les travaux pourraient perturber la faune aquatique et l'avifaune en présence, nichant ou chassant dans la zone, en raison du bruit des engins motorisés ainsi que par la dérivation de l'eau. Des préconisations ont été formulées pour réduire les incidences sur les espèces faunistiques en présence autour de la zone de travaux. Une pêche électrique de sauvegarde est également prévue dans le cadre des travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre d'intervention possède un aléa fort inondation à un aléa élevé mouvement de terrain. Ces risques sont particulièrement élevés en période de crues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'intervention des engins peut entrainer la mise en suspension de particules solides. Ce phénomène implique une dégradation de la qualité des eaux en cas d'écoulement. Un système de filtre devra être mis en place afin de limiter le départ des particules fines.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De plus, les engins devront répondre à toutes les normes en vigueur en matière d'émission de gaz et, devront être parfaitement entretenus afin de parer à toute fuite d'huile ou d'hydrocarbure. Ils devront également être équipés de kits anti-pollution.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation risque d'être perturbée par les allées et venues des camions chargés de fournir le chantier en matériaux et/ou d'évacuer les matériaux issus des déblais.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La circulation sera traitée par mise en place de panneaux avertisseurs, de déviation et de sécurisation des zones à aménager en phase travaux. Les nuisances sonores seront également réduites par utilisation d'outillage et d'engins respectant les normes en vigueur en matière de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux provoqueront des envols de poussières. De plus, les gaz d'échappement des engins motorisés pourront entraîner des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Lors des travaux de terrassement et de démolition du radier existant, les engins de chantier pourront provoquer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les gaz d'échappement des véhicules provoqueront des émissions de polluants dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre la production de déchets non dangereux issus des travaux forestiers ainsi que des déchets inertes issus de la démolition du radier existant.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation risque d'être perturbée par les allées et venues des camions chargés de fournir le chantier en matériaux et/ou d'évacuer les matériaux issus des déblais. Un passage à gué temporaire sera toutefois mis en œuvre afin de ne pas couper la route le temps des travaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les préconisations applicables en phase travaux ainsi que les mesures de réduction des incidences négatives du projet sont nombreuses et détaillées dans l'annexe 5 du document.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le radier existant sur la ravine Bras Panon représente un verrou hydraulique ainsi qu'un obstacle à la continuité écologique. Malgré le classement de la zone en ZNIEFF de type I et II, la végétation actuellement en place est caractéristique des milieux anthropisés. Suite à l'analyse du milieu, il apparaît clairement que l'impact sur la zone d'étude restera très limité sur la végétation et la faune.

Au regard des faibles enjeux environnementaux, des importants enjeux de restauration de la continuité écologique, du caractère temporaire de l'opération et des mesures de suivi et de contrôle élaborées, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire à la réalisation de cet ouvrage de franchissement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Mesures de suivi des travaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Bras-Panon

le, 9 août 2018

Signature

1er adjoint

Gilles JEANSON





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

RN 2002

Hôtel de ville

Code postal

9 7 4 1 2

Localité

BRAS-PANON

Pays

France

Tél

262515050

Fax

262516567

Courriel

dst@braspanon.re

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

LEGENBRE

Prénom Frédéric

Qualité

Directeur des Services Techniques

Tél

262517617

Fax

262516567

Courriel

f.legendre@braspanon.re

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage